

un autre syndicalisme

N O S P R I O R I T É S

Faire respecter
les droits des salariés

Faire vivre les principes de
solidarité de justice sociale

Mener les luttes
indispensables face aux
attaques antisociales

12 mars 2019 élections

CSE Michelin Troyes

Le CSE

Une nouvelle instance
qui va non seulement
remplacer le Comité
d'Établissement,
mais aussi fusionner
les Délégués du Personnel
et le CHSCT.

Le 12 mars 2019, les élections professionnelles vont se dérouler à l'usine de Troyes pour élire les représentants au CSE avec pour la première fois une liste SUD Michelin malgré la forte volonté de la direction du site de Troyes de nous empêcher à nous implanter... **SUD est une organisation syndicale au fonctionnement non pyramidale** contrairement aux autres syndicats. Nous n'avons pas de fédération ou de confédération qui nous dictent une ligne à suivre. Nous respectons toujours l'avis majoritaire des salariés (Intéressement national/local - Participation dérogatoire - Mesures de fins de carrière GPEC...). Il ne suffit pas d'uniquement critiquer lorsque l'on fait du syndicalisme, mais être aussi force de proposition.

- **1. Nous devons faire de l'emploi une de nos priorités**, en passant par des investissements massifs pour Troyes garant de notre avenir.
- **2. L'amélioration de nos conditions de travail** doit être le sujet prioritaire de la prochaine mandature. Nous ne pouvons pas laisser nos collègues en difficultés physiques ou psychologiques.
- **3. La répartition des richesses**, produites par les salariés, doit être traitée avec beaucoup plus d'équité. Les injustices sociales ne sont pas acceptables pour SUD.

La fusion des instances dans le cadre de la mise en place du CSE nous oblige à redéfinir la charge de travail et le périmètre d'un représentant du personnel. Nous devons **mettre en place un mode de fonctionnement au plus près du terrain afin de rendre décisionnaire l'ensemble des salariés Troyens**.

SUD propose un fonctionnement original basé sur la recherche constante de ce qui unit plutôt que ce qui nous divise. Pour SUD, le syndicalisme est un outil pour l'action collective. Il doit en déterminer les formes les plus appropriées. Il n'y a pas « une » forme d'action collective meilleure en soit, mais il faut toujours faire preuve d'innovation. SUD s'engage à apporter beaucoup plus de transparence dans la transmission des informations données par l'entreprise.



Synthèse des accords signés par notre organisation syndicale

1^{er} Décembre 2018

■ Accord Développement de la mixité et égalité professionnelle Femmes Hommes du 01-12-2018.

2018

15 Octobre 2018

■ Accord de Groupe du 26 septembre 2016 sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels.

11 Juin 2018

■ Avenant à l'accord du 07/12/2015 portant sur la mutuelle obligatoire de Groupe et la poursuite de la participation du Groupe au régime facultatif des retraités et futurs retraités.

2017

17 Juillet 2017

■ Accord de Groupe portant sur la mise en œuvre du Télétravail.

7 Juin 2017

■ Accord du 07-06-2017 portant sur l'Intéressement France 2017 à 2019.

7 Juin 2017

■ Accord du 07-06-2017 portant sur l'Intéressement MFPM 2017 à 2019.

24 Février 2017

■ Accord du 24-02-2017 portant sur la Qualité de Vie au Travail.

Si SUD n'avait pas signé l'accord d'intéressement au niveau national, alors nous n'aurions pas pu bénéficier du versement de cette prime au niveau local. Il est plus facile de s'opposer systématiquement que de négocier un accord validé par les salariés.



Votez pour les listes SUD Michelin au CSE

Collège Agents

TITULAIRES

Alexandre NATOZZA
Maxime VALLEJO
Loïc MOROT
Lamine LAHYANI
Eric GILTEN
Karim NEMENCHA
Pascal COLLET
Quentin PRIEUR
Mohamed MOKRANI
Cwenaël DUDRAGNE
Yohan DUPAIN

SUPLÉANTS

Loïc MOROT
Lamine LAHYANI
Eric GILTEN
Maxime VALLEJO
Karim NEMENCHA
Pascal COLLET
Quentin PRIEUR
Mohamed MOKRANI
Cwenaël DUDRAGNE
Yohan DUPAIN
Alexandre NATOZZA

CONTACT

ALEXANDRE NATOZZA
06 64 76 08 46

HORAIRES VOTES

12 mars 2019
Premier collège
de
10h00
à
22h30.